

METHODOLOGIE DU TRAVAIL ECRIT DE FIN D'ETUDES

LES OUTILS D'ENQUETE

Introduction

1/ Les outils méthodologiques d'enquête : Généralités

2/ Approche comparative et critères de choix

3/ Le questionnaire d'enquête.

4/ L'entretien de recherche.

5/ L'observation.

6/ L'analyse de contenu

7/ Les statistiques

8/ L'enquête : Rappels

Bibliographie

Introduction

Les outils d'enquête permettent la production de chiffres.

Il est nécessaire pour tout chercheur de s'interroger sur le processus de production de ces chiffres et leurs buts.

Ils concernent 2 étapes de la méthodologie de recherche :

- **L'Étape 2** (La phase exploratoire)
- **L'Étape 5** (La vérification de l'Hypothèse)

Le but est de recueillir des informations utilisables.

Il existe 3 natures d'informations pour réaliser une recherche :

- **Le discours** (entretien, questionnaire)
- **Les faits** (observation)
- **Les « traces »** (écrits, statistiques...)

1/ Les outils méthodologiques d'enquête : Généralités

Les outils de recueil de discours

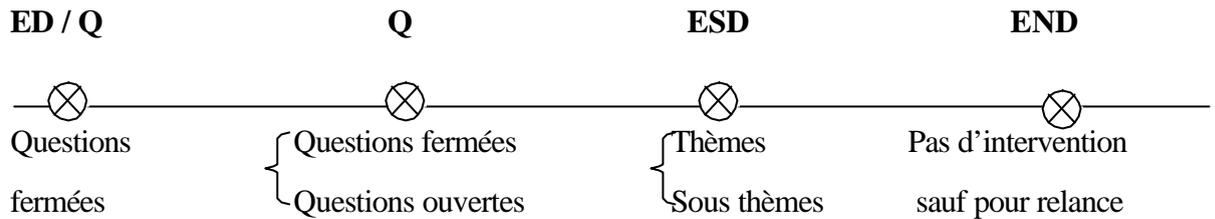
Ils peuvent être

- individuels
- ou
- collectifs. (plus difficile à analyser)

Ils sont de 2 natures :

- **Le questionnaire**
- **L'entretien**

Ils sont répartis en fonction de la liberté laissée à l'interviewé et du niveau de connaissance de l'interviewer, dans le processus de recherche.



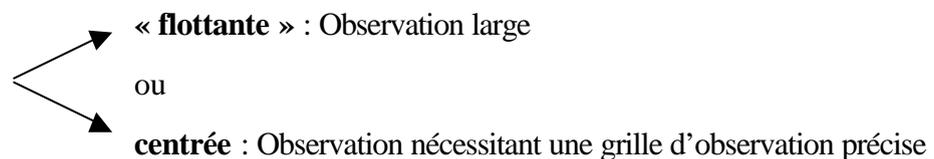
Q : Questionnaire **ESD** : Entretien semi-directif **END** : Entretien non directif
ED : Entretien directif

Les outils d'observation (faits)

Il en existe 2 types et sont fonctions de l'implication de l'observateur.

- **L'observation participante**
- **L'observation directe** (extériorité de l'observateur)

Elle peuvent être :



Les outils de « traces »

Ils consistent en l'analyse de contenu (**ADC**) des traces (statistiques, documents...)

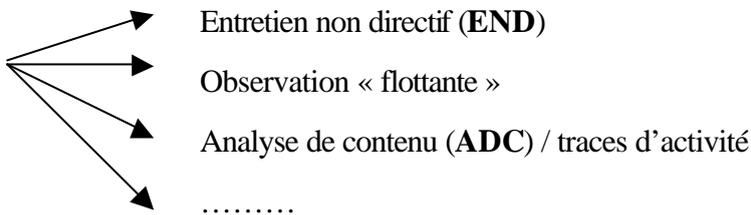
2/ Approche comparative et critères de choix

Les critères de choix doivent répondre à :

- Quel outil utiliser ?
- Quand, dans le processus de recherche ?
- Pour quoi faire ?
- En fonction de l'étape ?

Etape 2 Exploration

Elle nécessite l'utilisation **d'outils ouverts**, facilitant l'expression et le recueil de données.

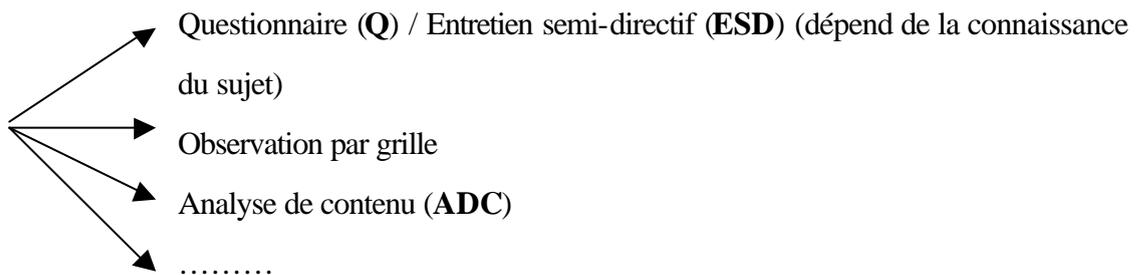


Etape 5 Vérification

liée à l'étape 6

Elle nécessite l'utilisation **d'outils plus centrés, plus cadrés**.

Il est important pour le chercheur de réfléchir à quelle construction ? pour quelle utilisation ?
pour quelle exploitation ?



La vérification de l'hypothèse peut dans certains cas nécessiter l'utilisation de 2 outils.

3/ Le questionnaire d'enquête.

Définition : Outil permettant de recueillir des informations de manière méthodique.

Il se situe dans un travail de recherche. Les données permettent de vérifier les hypothèses de recherche.

Rappel : « L'objet de l'enquête est une délimitation plus précise à partir de l'idée, et une délimitation de son « champ » avec un maximum de clarté » R Mucchielli.

Les 2 parties du questionnaire :

- Il permet de recueillir les pratiques, les opinions, les attitudes en regard d'un objet
- Les déterminants sociaux : ce sont les caractéristiques des interviewés (age, sexe, niveau de diplôme...)

Q / faits : Cible les pratiques

Q / d'opinions : Jugement personnel de l'enquêté (attention à la réelle implication de la population, à son niveau d'information)

Q / représentations : Questionnaire non adapté aux représentations, préférer entretien semi-directif

Choix des personnes à enquêter : échantillon.

En principe, cela répond à des exigences d'échantillonnages ne laissant rien au hasard. Pour nous, il sera important de choisir des personnes présentant les caractéristiques souhaitées au regard du sujet traité.

Le choix s'opère avec discernement, et souci de validité.

3 principes permettent la constitution de la population à enquêter :

- **Exhaustivité** = Population intégrale
- ou
- **Représentativité** = Population trop importante donc échantillon (modèle réduit de l'ensemble)
- ou
- **Significativité** = Diversifier les points de vue, échantillon significatif mais pas représentatif

2 Techniques :

- Soit par **quota** : Suppose une connaissance fine de la population
- Soit au **hasard** : Pas de connaissance précise de la population, principe défini (ex : 1 personne sur 10)

Ces 2 techniques permettent d'établir un échantillon représentatif à priori (quota) à posteriori (hasard)

Exemple : Pour une problématique relevant des préventions d'escarres dans un service de gériatrie, si vous ciblez un sujet sur les soins de nursing, la population enquêtée sera l'équipe soignante, composée des infirmières et des aides-soignantes, l'assistante sociale n'aura que peu d'intérêt. Si en revanche, l'idée est de s'intéresser à ceux qui peuvent détecter et avertir de survenue de rougeurs, la population pourra être élargie aux ASH, et à des personnes rencontrant les personnes âgées (bénévoles..).

Le choix est à argumenter. Bien choisir les personnes que l'on va enquêter favorise l'étude et la récolte du matériel.

L'élaboration du questionnaire : Les différents types de questions.

La question fermée

Fixe à l'avance les réponses possibles.

L'enquêté doit répondre le plus souvent entre deux ou plusieurs interrogations, mais une seule réponse est possible.

Exemple : Travaillez vous : A/ OUI B/ NON
ou semi-fermées A/ OUI B/ NON C/ NE SAIT PAS
ou question filtre A/ OUI B/ NON C/ SI OUI...

Avantages : facilitent le dépouillement, classement rapide. Utilisables pour des choses simples, non impliquantes.

Inconvénients : trop limitatives, ne permettent pas les nuances.

Les questions pré-formées (pré-codées) ou « cafétéria »

Il est proposé une série de réponses parmi lesquelles l'enquêté choisit celle qui répond le mieux à son opinion.

Exemple: Vous avez choisi de travaillé de nuit. Quelles sont les raisons qui ont influencé votre choix ?

- A/ Elever vos enfants
- B/ Pour des raisons financières
- C/ Organiser avec votre conjoint la garde des enfants
- D/ Pour avoir davantage de temps libre
- E/ Autres : Préciser.

Dans cet exemple, on parle de **question semi-ouverte** : Question pré-codée + 1 partie ouverte (Autres)

Il est possible de demander une seule réponse ou un classement par ordre de choix. (1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème} choix.)

Avantages : le choix permet des réponses plus précises. Dépouillement simple.

Inconvénients : peut susciter des réponses auxquelles l'enquêté n'avait pas pensé.

Les questions ouvertes

Elles laissent la liberté à l'individu de s'exprimer comme il le souhaite.

Exemple : Qu'attendez-vous de ..., Selon vous, quel serait... ?

Avantages : Les problèmes délicats peuvent être abordés. La personne n'est pas influencée par des pré-réponses.

Inconvénients : Elles sont longues et difficiles à dépouiller, et il faut avoir recours aux techniques de l'analyse de contenu.

Le vocabulaire.

Il est en fonction de la population retenue, précis, simple, adapté au milieu.

Eviter les mots chargés affectivement et socialement.

La formulation des questions.

Attention aux « ne pensez vous pas que .. ou Savez vous que... ? » qui appellent des réponses positives.

Donc clarté du discours : « *Pensez Vous... Selon vous... ?* » et clarté de la phrase.

Une seule question par question.

Ménager la mémoire des personnes interrogées.

Eviter les doubles négations.

L'articulation des questions.

Trouver une suite la plus logique possible.

Eviter les questions difficiles au début : risque de rebuter. Il ne faut surtout pas regrouper les questions difficiles, donc fluidité, souplesse.

Alternance de questions simples et difficiles.

Maximum de 15 à 30 questions (moyenne 10 à 15)

Equilibrer les questions fermées et ouvertes.

La distribution

Elle doit être standardisée. 3 possibilités :

- Face à face
- Dépôt / Reprise
- Postale

Le pré-test : Obligatoire avant de diffuser = vérification, entraînement, permet de réajuster.

Au cours d'un entretien : Se présenter, expliquer la démarche, le but poursuivi, la façon de remplir le questionnaire, comment le renvoyer (Qui, où, quand ?)

Le courrier : La lettre d'accompagnement

But: Introduire le questionnaire, situer ses origines, les motifs de l'enquête, les raisons du choix des personnes...

Signaler le respect des règles : anonymat, confidentialité, anonymat des réponses, exploitation exclusif dans le cadre de la recherche...

Indiquer des éléments pour faciliter l'utilisation du questionnaire.

Réexpédition prévue en ajoutant une enveloppe timbrée avec l'adresse de l'expéditeur.

Le dépouillement du questionnaire

Questions fermées : additions de réponses positives et de celles négatives ; des non-réponses (peuvent avoir une signification)

Questions «cafétéria »: tenir compte des consignes : 1 ou plusieurs réponses, si limitées à trois : voir un ordre de choix.

Questions ouvertes : analyse de contenu.

Analyse des résultats.

Il ne suffit pas de comptabiliser des réponses, de faire des pourcentages. L'important est de les analyser, d'en tirer des significations.

Ce travail consiste à faire des liens, des croisements entre les différentes tendances... portées, à la lumière des éléments théoriques références (cadre conceptuel) pour en tirer des enseignements, des pistes de réflexion, des réponses aux hypothèses.

3 phases :

1/ Codage et traitement des données

Le codage est à prévoir à l'avance, à l'élaboration de la forme

QF = Codée Q pré-codée = Codée (A, B, C,...)

QSO et QO = Analyse de contenu (ADC), définir des catégories, puis re-codage (A, B, C, ...)

Vérification de la représentativité de l'échantillon : Qui a répondu ? (déterminants sociaux)

2/ Les tris.

Le Tri à plat : Exploitation systématique de chaque question.

Les Tris croisés : Mise en relation de 2 questions. Ils peuvent être de 2 types

Questions x Déterminants sociaux ou Question x Question

Ils ne doivent pas être systématiques, ils sont fonction des relations possibles entre les variables. Le but est de vérifier l'hypothèse.

3/ L'interprétation et la rédaction du compte rendu

Synthétiser les données

Conclure

Rédaction du compte rendu :

- Méthodologie employée : choix de l'outil, comment a-t-il été construit, distribué ?
- Les résultats : la population ou l'échantillon interrogé, qui a répondu ?
Questionnaire en annexe à remplir avec la totalité des réponses, les résultats discriminés, argumentés, varier les formes de présentation.(tableaux, diagramme, histogramme...)
- Les conclusions : Fond, forme (si c'était à refaire)

4/ L'entretien de recherche.

Définition : l'entretien de recherche est une méthode de collecte qui vise à recueillir des données (informations, ressentis, récits, témoignages...) appelés matériaux, dans le but de les analyser.

Il s'inscrit dans un projet de recherche, obéit à des règles strictes, prend place dans une démarche préparée.

L'effectif des personnes interrogées doit être restreint. Sa durée doit être comprise entre 30 à 90 minutes.

La directivité.

Dans l'entretien de recherche (ER), le thème est imposé, généralement révélé dans la première consigne. Il est précisé en cours d'entretien. Cela constitue le guide d'entretien.

On distingue trois types d'entretien :

L'entretien non-directif : (libre ou en profondeur)

L'enquêté développe le thème proposé. L'enquêteur utilise les relances, mais pas de nouvelles orientations.(utilisable pour l'étape 2).

L'entretien semi-directif : consigne de départ fixe. Puis les divers thèmes du guide d'entretien sont introduits en fonction du déroulement de celui-ci, s'ils ne sont pas abordés par le sujet spontanément. (étape 5 uniquement)

L'entretien directif : s'apparente à la méthode questionnaire, mais il est différent dans la mesure où l'enquêté peut répondre comme il le souhaite. (forme et longueur).

(étape 5 uniquement)

La forme de questions ouvertes sera préférée. Elle nécessitera une analyse de contenu thématique.

La situation d'entretien n'est pas neutre, c'est une situation sociale et de ce fait le sujet n'est pas « libre » de dire ce qu'il veut.

Intérêts de l'Entretien de recherche.

L'exploration : les entretiens de recherche réalisés dans la phase de pré-enquête peuvent dans ce cas, aider à la construction du cadre conceptuel.

Le contrôle : permet de vérifier, de valider des résultats antérieurs.

La vérification : des éléments d'un domaine.

L'approfondissement : collecte systématique de données, après la construction du cadre conceptuel et en fonction des hypothèses.

Construction du guide d'entretien.

Langage : accessible

Vocabulaire : adapté

Ordre des questions : raisonnable et logique, en allant du général au particulier.

Toutes les consignes, thèmes, questions que l'on souhaite aborder doivent être préparées à l'avance.

L'enquêteur ne doit pas se faire d'illusion sur les compétences ou le savoir de l'enquêté.

Contenu de la question : Eviter les contenus socialement inacceptable, les questions tendancieuses, les questions porteuses d'idées, choquantes dans leur formulation.

La consigne de départ : permet de présenter le thème général de l'enquête. Il est possible de proposer un thème plus large, et de voir comment il apparaît dans le discours et la place qu'il occupe.

Ex : L'aspect thérapeutique dans la mise en chambre d'isolement.

Ex : L'annonce à la famille d'un décès dans la cadre des soins palliatifs.

Ex : L'importance du jeu dans les activités auprès d'enfants autistes.

Ex : La prise en compte de l'aspect psychologique dans le cadre d'une prise en charge de patient handicapé.

Choix des personnes

2 critères : Significativité, exhaustivité.

Conduite à tenir

Avant l'entretien

S'assurer que l'on a toutes les autorisations nécessaires.

Garantir l'anonymat de la personne et du lieu. (Donc il est inutile de mentionner le nom de la personne en haut à droite de votre bloc note, ou d'inscrire son nom sur la cassette audio ! ? !)

Laisser au sujet la possibilité de refuser l'entretien et/ou de l'interrompre à tout moment.

Expliquer les buts et objectifs de la recherche.

Indiquer comment cette personne a été choisi (e)

Donner le cadre de la recherche (IFSI...)

Indiquer le mode de recueil de données : Prise de notes, magnétophone, dictaphone..
et la durée de l'entretien.

Définir ce que l'on attend : recueillir son avis, pas de bonnes ou mauvaises réponses.

Répondre aux questions de l'enquêté, et si besoin d'autres informations après
l'entretien, mais pas pendant.

S'assurer que la personne interrogée est bien la personne choisie.

Conditions matérielles de l'ER : lieu calme, à l'abri des autres, tranquille. L'enquêté
doit se sentir à l'aise.

Mode de recueil : magnéto : permet le recueil de l'intégralité du discours, peut être
inhibiteur.

Il peut y avoir souvent des échanges riches après l'entretien.

Préciser le temps dont on dispose.

Pendant l'entretien

Etre au clair avec le guide d'entretien, le connaître sur le « bout des doigts ».

Ecouter attentivement même s'il s'agit de banalités et relancer sur certains thèmes.

Avoir une attitude empathique, c'est à dire essayer de comprendre ce que dit
l'enquêté, montrer qu'on ne porte pas de jugement de valeurs sur le discours (attention
à la communication non verbale, surtout la sienne)

Marquer de l'intérêt pour ce qui est dit, en utilisant des expressions telles que « je
vois.. je comprends.. mmh..mmh..)

Relancer afin que le sujet approfondisse et explore les thèmes du guide d'entretien (
savoir tirer le fil !)

Répéter les derniers mots de la phrase.. (relance miroir)

« Vous m'avez dit au début.. tout à l'heure vous disiez...(relance mémoire)

Reformulation : demande de l'expertise.

Formuler des demandes d'informations ou de précisions : *Ex : Pourriez-vous m'en
dire plus...vous voulez dire que...*

Répéter le thème : cela permet de recentrer le discours. Attention cela ne doit pas laisser sous entendre que l'individu est hors sujet.

Utiliser les silences.

Observer le sujet : gestes, attitudes, regards...

L'attitude de l'enquêteur doit être la même au cours des divers entretiens.

Conclusion de l'entretien.

C'est l'enquêté qui décide de terminer l'entretien.

Pour cela, lui, demander s'il n'a rien à ajouter, ou s'il souhaite aborder un autre sujet.

Classiquement un ER contient 3 parties :

10 à 20 minutes de banalités : passage obligatoire.

Discours recherché : c'est l'analyse personnelle du thème, le sujet aborde le fond.

Epuisement du sujet : redondance du discours.

Les biais.

Facteurs matériels : locaux, pas à l'aise ; le temps ; l'expression verbale ; le thème (importance de la résonance), la relation avec l'enquêteur (attitudes..), la connaissance du sujet, la motivation ; l'appartenance au même groupe ou non .

Inconvénients de la méthode.

Prend du temps, elle doit être complétée par l'analyse de contenu (méthode incomplète), la fiabilité demande de l'expérience, et la même personne doit faire tous les entretiens.

Analyse des résultats

Numéroter les entretiens. Il doit être possible de retrouver tout élément et qui l'a dit.

La présentation en tableau facilite l'analyse.

Procéder à une analyse thématique horizontale, puis à une analyse biographique (regroupement par type de personne) verticale.

Le croisement des 2 analyses constitue l'analyse globale, et permet la vérification de l'hypothèse.

Conclusion.

Méthode permettant d'explorer avec pertinence et en profondeur la question qui préoccupe.

5/ L'observation.

Définition

Observer n'est pas seulement regarder, c'est une certaine organisation de la vision. Elle est structurée de sorte à voir ce qui est adéquat par rapport à un projet de recherche, à un cadre théorique.

Selon Mucchielli, « c'est participer réellement à la vie et aux activités des sujets observés... », s'imprégner des catégories mentales (culture, vocabulaire) prendre distance de ses propres catégories mentales, nécessite une confiance réciproque.

Le regard que l'on porte n'est jamais neutre. Rester conscient de l'influence de la présence de l'observateur.

Jean Massonnat définit cet outil comme étant « une démarche d'élaboration d'un savoir au service de finalités multiples, qui s'insèrent dans un projet global de l'homme pour décrire, comprendre son environnement et les événements qui s'y déroulent. »

L'observation est un acte volontaire.

Particularités. Etape 2 ou 5 (prévoir un outil complémentaire)

Elle est peut être la seule méthode possible pour le recueil de données, de faits, si par exemple la population étudiée est constituée d'enfants, de personnes non accessibles au langage (malades mentaux, étrangers...)

Elle permet d'enregistrer les comportements au moment où ils se produisent.

Elle aide à mesurer la discordance entre le comportement sur le terrain et le discours tenu au cours d'un entretien, ou un questionnaire.

C'est un outil utilisé dans plusieurs disciplines.

Utilisation

L'observation fait l'objet d'un plan systématique, d'une méthode structurée.

L'intérêt de l'observation réside dans le recueil de données spécifiques :

- Les attitudes
- Les comportements
- Les pratiques

Elle suppose une grille d'analyse.

Elle comporte une phase d'observation active, c'est une appréhension sélective qui reprend les éléments utiles à la recherche, en distinguant ceux qui sont de premier plan et ceux qui sont secondaires, une phase d'analyse des éléments observés confrontés aux hypothèses qui supportent le travail, une phase de résolution, de présentation des résultats.

Il faut être à l'aise avec la prise de notes, et consigner méthodiquement : le relevé doit être clair, précis complet.

Construction de la grille d'analyse

Deux cas possible pour l'utilisation de l'observation :

Etape 2 : Pour la familiarisation (au fonctionnement du service) Elle constitue la 1^{ère} phase de toute observation.

Etape 5 : Pour l'observation proprement dite.

Elle ne peut être préalable. C'est donc la deuxième phase.

La grille d'observation devra être adaptée à la réalité.

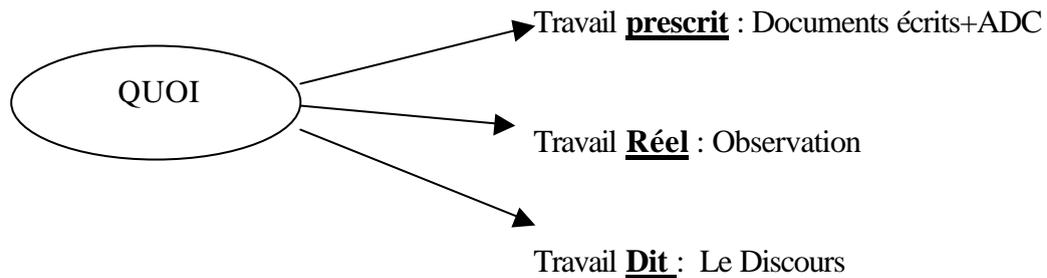
Elle se constitue par catégories. Elle est un aide mémoire et permet un recueil systématisé.

a/ Définir la situation à observer

b/ Inventaire des objets

c/ Règles formelles / présence

d/ Qui fait quoi ?



Règles d'utilisation

Avant l'observation.

Etre au clair avec les objectifs de la recherche et être avancé dans le travail (problématique, cadre conceptuel...)

Travailler les techniques de prises de notes.

S'entraîner à utiliser le protocole d'observation utilisé (grille)

Demander les autorisations

Prendre la décision d'informer ou non les personnes observés. Le dilemme peut être grand, car il existe toujours un risque de modification du comportement de l'observé, ce qui compromet les résultats de l'étude.

Durant l'observation.

Noter de façons précises les conditions dans lesquelles se passent l'observation.

Etre disponible et attentif aux situations, au contexte.

Etre le plus impartial et le plus neutre possible. (plus la méthode est structurée, moins l'observateur est impliqué.)

Claude Bernard écrit dans son introduction à l'étude de la médecine expérimentale :
« L'observateur doit être le photographe des phénomènes, son observation doit représenter exactement la nature. Il faut observer sans idée préconçue ; l'esprit de l'observateur doit être passif, c'est à dire : il écoute la nature et écrit sous sa dictée. »

Ne pas interpréter, mais la tentation est grande.

« (...) L'esprit scientifique nous interdit d'avoir une opinion sur des questions que nous ne connaissons pas. » (Bachelard, 1938).

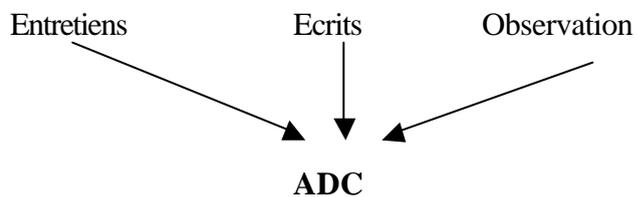
Après l'observation.

Revoir les notes, et apporter si besoin des additions ou corrections ;

Ordonner provisoirement les données, établir des fiches.

L'analyse des résultats

L'exploitation des résultats nécessite une analyse de contenu (ADC)



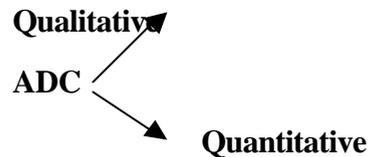
- Familiarisation / contenu
- Axes d'analyse
- Hiérarchisation
- Exploitation statistique des données quantitatives

6/ L'analyse de contenu (ADC)

Définition.

L'analyse de contenu (ADC) est une démarche intellectuelle en sciences sociales et en soins infirmiers. Utilisée de façon méthodique, elle permet une recherche de sens ou une attribution de sens au discours.

Elle permet **d'objectiver des réponses** :



Analyser : « c'est reformuler les phrases du langage ordinaire dont la forme grammaticale en dérobe de sens ». (Encyclopédie Universalis)

C'est aussi décomposer, réduire le langage en énoncés atomiques pour saisir la structure, le sens des faits correspondants.

L'ADC a pour but d'apporter un sens, une signification au discours.

Selon Berelson, c'est « une mise en ordre systématique, objective, descriptive, quantitative du contenu manifeste des communications, ayant pour but de les interpréter »

L'ADC consiste donc à « décoder » un message.

Principes de l'ADC.

- A) L'auteur d'un discours est dans le langage.
- B) Rapporter le discours aux conditions de sa production : Qui parle ? A qui ? Pour qui ?
Quand ? dans quelle situation ? Sur quoi s'appuie t-on ?
- C) Il n'y a jamais un discours mais des discours.
- D) Dans un langage, il y a toujours pluralité de sens.
- E) Parler c'est faire, l'acte de langage n'est jamais innocent.
- F) Parler c'est aller au delà de la parole.

Nature de contenu.

- Questions ouvertes
- Questionnaire
- ESD
- END
- Documents
- Ecrits

Utilisation.

Phase 2 : Exploration

Phase 5 : Analyse des informations (Rigueur +++)

La méthodologie de l'ADC.

La pré-analyse.

Cette étape doit laisser entrevoir les unités d'analyses que l'on va mobiliser, une anticipation, au regard du travail effectué (jusque là), de ce qu'on va vouloir « analyser », « regarder » et surtout pourquoi, dans quel but. (A noter qu'un travail de recherche bien construit contient « naturellement » cette première étape.)

Les différentes analyses.

L'ADC, c'est donc donner un sens à du matériel (contenu), c'est mettre en œuvre une information et la transformer.

Analyser, porter réflexion ne se fait qu'en mobilisant des concepts, en rapprochant de ce qui est « dit » de ce qui « devrait être ». (D'où l'importance du cadre conceptuel.)

Mobiliser le sens du contenu, au regard du cadre conceptuel, c'est finalement ne pas perdre de vue les objectifs du travail, c'est porter une attention orientée et objective qui se rapporte à des données conceptuelles.

Les 3 phases de l'analyse de contenu

1/ Constitution des catégories

2/ Classer le contenu dans les catégories

3/ Analyser

L'analyse catégorielle.

Ce sont des rubriques significatives, explicites.

On parle d'unité d'enregistrement.

Ex : Le mot : à répertorier ; les verbes actifs, les mots qui expriment un ressenti, l'emploi des pronoms personnels(je nous, ils, on..)

Ex : Le thème (analyse thématique). Repérer les noyaux de sens, les concepts mobilisés. Le repérage d'un thème peut être difficile, car il peut être contenu dans un mot, ou dans un paragraphe entier (Ex : la mort.)

Ex : L'objet ou le référent. Ex : *Les soins à domicile*. Il faudra repérer tout ce que le locuteur exprime sur ce sujet.

Ex : La personne. Répertorier le nombre de fois où une personne est citée, où il est fait référence à.. Ex : *Le médecin*.

Ex : L'événement : Les récits sont découpés en unités d'actions autour de l'événement.

Ex : *L'annonce d'une séropositivité, permet un découpage chronologique, avant, pendant, après.*

Ex : L'unité numéraire : Etude portant sur la fréquence des mots (nombres), quantification.

Technique pouvant être associée à l'unité de contexte : ce qui permet de donner du sens.

Pour mener la recherche correctement, le chercheur aura à opérer des catégories : Notion générale représentant une classe ou un ensemble de signifiés.

Ex : Pour un travail portant sur des actes de soins, il pourrait être intéressant de catégoriser autour de la Décision, de la Clinique (tel type de signes), de l'Action , de l'information (Dsi..) etc...

Ex : Pour un travail portant sur les soins palliatifs, relever et répertorier tout ce qui a trait aux Patients, la famille, les Soignants, le Médical, le psychologique, l'Administratif etc.. .

Cela revient à regrouper en parties essentielles, en THEMES.

Ex : Les thèmes qui ont trait à une conception des soins (approche intellectuelle)

Ex : Les thèmes qui ont trait à la réalisation des soins (concrétisation de l'acte de soins, actes cités..)

L'analyse de l'Enonciation : Met l'accent sur l'articulation du discours.

L'analyse de l'expression : Nombres de mots utilisés, verbes actifs, longueurs des phrases, registres...

Les bonnes catégories doivent prendre en compte 5 critères :

L'exclusivité : Une unité d'enregistrement ne peut être classée dans plusieurs catégories.

L'homogénéité : Chaque catégorie ne doit recouvrir qu'une seule dimension.

La pertinence : Les catégories doivent répondre aux questions de la recherche.

L'objectivité : D'autres codeurs de catégories (chercheurs) doivent opérer les mêmes choix de catégorisation.

L'exhaustivité : Pas de contenu résiduel

Détermination des catégories :

- 1/ Imprégnation forte du contenu (lecture plusieurs fois)
- 2/ Sorties des réponses particulières, atypiques (NSP, pas de problème, je m'en fiche...)
- 3/ Regrouper les réponses identiques = Constitution d'une catégorie codée
- 4/ Regrouper par proximité = Constitution d'un sous-ensemble, sous catégorie codée.
- 5/ Effectuer un tri à plat, par ligne.
- 6/ Puis un tri croisé entre les questions.

Analyse des résultats.

Exemple :

Question N°12 : Pour quelle raison choisissez-vous une méthode pédagogique ?

<i>Question 12</i>	<i>Entretien N°1</i>	<i>Entretien N°2</i>	<i>Entretien N°3</i>	<i>Entretien N°4</i>	<i>Entretien N°5</i>	<i>Entretien N°6</i>	<i>Total Qui/Quoi</i>
<i>Cat A Manque de temps alloué</i>	<i>1</i>	<i>0</i>	<i>2</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0 : 4/6 1 : 1/6 2 : 1/6</i>
<i>Cat B1 Interactivité</i>	<i>1</i>	<i>1</i>	<i>2</i>	<i>0</i>	<i>1</i>	<i>1</i>	<i>0 : 1/6 1 : 4/6 2 : 1/6</i>
<i>Cat B2 Dynamisme des cours</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>2</i>	<i>1</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0 : 4/6 1 : 1/6 2 : 1/6</i>
<i>Cat C Liens théorie/pratique</i>	<i>0</i>	<i>1</i>	<i>2</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0 : 4/6 1 : 1/6 2 : 1/6</i>
<i>Cat D Reproduction du modèle reçu</i>	<i>0</i>	<i>1</i>	<i>2</i>	<i>1</i>	<i>1</i>	<i>0</i>	<i>0 : 2/6 1 : 3/6 2 : 1/6</i>

Oui = 1

Non = 0

NSP = 2

Cat B = Echange avec les étudiants

Q12 : Il faudrait souligner dans l'analyse, que 5 personnes sur 6 ont choisi leur méthode pédagogique parce qu'elle paraissait propice aux échanges avec les étudiants et en particulier favorisant l'interactivité avec l'intervenant(4/6). Néanmoins, la moitié des personnes interrogées, l'on aussi choisi par reproduction du modèle reçu. Le manque de temps ou les liens théorie/pratique n'entrant pas dans les préoccupations majeures, dans le choix des méthodes pédagogiques.

La Q11 nous a permis de démontrer que la méthode la plus choisie était les cours magistraux, et le cadre conceptuel a mis en évidence que les cours magistraux n'étaient pas la méthode la plus adaptée aux échanges. Par conséquent.....

Conclusion.

Méthode très complexe, pour laquelle il vaut mieux être formé ou bien guidé.

Toutefois, outre le type d'analyse choisie, il s'agit de pouvoir opérer une sorte « d'analyse personnelle » plus subjective. Donc, on peut porter un regard « scientifique », puis un regard plus personnalisé (moins objectif, réflexion personnelle)

Cela peut constituer les deux temps de l'ADC, et s'opérer l'un à la suite de l'autre.

8/ L'enquête : Rappels

But : Vérifier l'hypothèse, la confirmer ou l'infirmer. Qu'est ce qui me permettra de dire que j'ai raison.

Se donner les moyens de la vérifier

Méthode : construire un modèle d'analyse.

Modèle d'analyse : Aller chercher les données sur le terrain, les traiter (comptage), les analyser (signification)

1^{ère} phase :

Passer des concepts à des données observables.

Décliner des variables qui m'aideront à vérifier mon hypothèse

Choisir une population (cohérence avec le style de recherche) échantillon

Pourquoi telle ou telle population (caractéristiques)

Dans quelles circonstances (au travail, en équipe, moment de la journée..)

Choisir l'outil : questionnaire, entretien, observation : à chaque question poser les variables.

Argumenter le choix de cet outil et de la population.

2^{ème} phase :

Mener les investigations : demander les accords : Dssi, surveillants - chefs, surveillants,...

Recherches anonymes et confidentielles (éthique et secret professionnel)

Prendre les rendez - vous : contacts directs.

3^{ème} phase :

Phase empirique : les données et leur traitement (présentation des résultats et analyse)

Dans votre texte doit apparaître l'argumentation :

- 1) Des objectifs poursuivis
- 2) Du choix de la population
- 3) Du choix de l'outil
- 4) Des avantages et des limites de la méthode
- 5) Considérations en terme d'autorisation, d'anonymat, de confidentialité... respect des règles.

BIBLIOGRAPHIE

ALI AIT, Abdelmalek, GERARD, Jean-Louis, Sciences humaines et soins, Interéditions, 1995, 421 pages (voir notamment dans chacun des chapitres la sous-partie intitulée « éléments de méthode et de recherche »)

BLANCHET, Alain, GOTMAN, Anne, L'enquête et ses méthodes : L'entretien, Nathan Université, collection 128.

DE SINGLY, François, L'enquête et ses méthodes : Le questionnaire, Nathan Université, collection 128, 1992.

LAPLANTINE, François, La description ethnographique, Nathan Université, collection 128, 1996

MUCCHIELLI, Alex, Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales, A. Colin, 1996.

PERETZ, Henri, Les méthodes en sociologie, l'observation, la Découverte, Repères, 1998.

QUIVY, Raymond, VAN CAMPENHOUDT, Luc, Manuel de recherche en sciences sociales, Dunod, 1988.

Autres sources :

INSEE, Données Sociales, la société Française, 1999 (publication triannuelle) voir en particulier chapitre 5 Santé.

MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITE, Annuaire des statistiques sanitaires et sociales

IFSI Prémontré / BV / FR / Méthodologie TFE / Les outils d'enquête / 3^{ème} Année /
Octobre 2000

MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITE, Solidarité santé, Etudes statistiques. 6 numéros par an.

MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITE. DRASS. Statistiques « Santé affaires sociales »

Sites Internet :

DREES (Direction de la recherche, des Etudes, de l'Evaluation et des Statistiques), créée par le Décret 98-1079 du 30 Novembre 1998.

www.sante.gouv.fr/dress

INSEE

www.insee.fr